

Portage salarial, négociations en cours et Cour de de cassation

Commentaire d'arrêt publié le 07/04/2010, vu 3259 fois, Auteur : Corentin Kerhuel

Par deux arrêts de la Chambre sociale en date du **17 février 2010**, la **Cour de cassation** vient préciser les règles du portage salarial en estimant que « ces contrats sont soumis **aux règles d'ordre public** du droit du travail ». Ces décisions devront notamment être prises en compte dans les négociations actuelles destinées à fixer le cadre du **portage salarial**.

Une analyse de ces arrêts est disponible ici :

http://www.virtualegis.com/bulletins/document.php?ref=288

Bonne lecture!